

M. le Président, Mesdames messieurs du tribunal,
M. le Premier Président
M. le Procureur Général,
Mesdames et messieurs les élus
Mme le sous-préfet, représentant Mme le préfet
Messieurs les procureurs, chefs de juridiction
Mesdames messieurs les hautes autorités civiles et militaires,
Mesdames messieurs les représentants des professions judiciaires,
madame le Bâtonnier
Mesdames, messieurs

Malgré vos impératifs, en ce mois de juin si dense et après cette année singulière, c'est un honneur que vous nous faites par votre présence, et ce dans un cadre notablement restreint par le double jeu de l'exiguïté des locaux et des protocoles sanitaires qui nous sont encore imposés.

Cela démontre votre attachement à notre institution judiciaire et à cette juridiction de VERDUN. Au-delà du protocole, j'y vois aussi la manifestation qu'une institution de la République ne prend sens que dans ses rapports avec la société, que par son inscription **dans** la société ; l'institution judiciaire n'y déroge pas. Si la Justice s'exprime symboliquement dans cette enceinte, l'action concrète des magistrats prend place dans une chaîne aux maillons nombreux ; L'œuvre de Justice est ainsi une **œuvre partagée**.

Rassurez-vous je ne garderai pas cette tonalité emphatique bien longtemps.

Je ne saurai débiter mon propos sans remercier les hautes autorités qui m'ont manifesté leur confiance en me nommant Procureur de la République. J'ai ainsi, comme d'autres l'ont exprimé ici même avant moi, « le plaisir de poursuivre la découverte de la Meuse bucolique ».

Monsieur le Procureur Général, si je me tiens à cette place aujourd'hui c'est parce que vous l'avez souhaité. Votre confiance m'honore. Reste pour moi à vous prouver que vous l'avez justement accordée, que votre sagacité, et votre sagesse ne vous ont pas trompés. Je sais que votre regard perçant portera depuis Nancy jusqu'ici.

Je sais aussi que je trouverai en vous un interlocuteur attentif et un conseiller particulièrement avisé.

Soyez d'ores et déjà assuré que les prés et les bosquets qui nous séparent n'altéreront en rien la loyauté attendue d'un Procureur de la République à l'égard de son procureur Général.

Mes remerciements vous sont également adressés **monsieur le Président**, ainsi qu'à tous les collègues et fonctionnaires de la juridiction.

J'étais attendue m'avez-vous dit ; votre accueil chaleureux l'a montré.

Monsieur le président, je vous ai déjà exprimé combien votre présence soutenance a rendue confortable ma prise de fonction dans son aspect de

gouvernance et d'administration de la juridiction. Notre premier contact l'augurait, nos premiers échanges l'ont confirmé : nous travaillons en symbiose mais cela est facile, tant vous êtes un chef de Juridiction aidant, en même temps qu'un gestionnaire attentif et loyal, au service dévoué de votre tribunal et pour l'intérêt de tous.

Il y avait plusieurs sujets qui attendaient sur les bureaux.

Nous avons dès la première semaine de mon arrivée, arrêté des décisions ensemble, en projetant une organisation propre à stabiliser la situation (je pense particulièrement à l'audiencement).

Le sujet le plus brûlant est évidemment pour notre juridiction l'extension immobilière, à court, moyen et long terme, qui a dans ce planning de juin déjà fort occupé, nécessité que nous dégagions du temps pour y réfléchir.

Plus globalement, monsieur le président, je me retrouve parfaitement dans le mode de pilotage de la juridiction Verdunoise que vous avez mis en place, fait de liens constants, quotidiens, entre ceux qui la font vivre.

Je sais néanmoins que quelle que soit sa taille, une juridiction est un système complexe, traversé par des logiques organisationnelles structurantes. J'ai comme vous, dans l'idée qu'un procureur n'est pas seulement intéressé par le fonctionnement de la chaîne pénale tandis que le Président serait intéressé essentiellement par les questions civiles, mais qu'il faut justement dépasser les logiques de services. Vous avez su préserver une vie harmonieuse dans ce tribunal, avec les personnalités qui le composent. Je n'espère qu'une chose : que notre association dure.

J'adresse également mes remerciements à Mme La Directrice de greffe pour l'excellence du travail accompli parmi nous ces dernières semaines. C'est votre dernier jour aujourd'hui et j'en profite pour vous souhaiter le meilleur lors de votre prochaine délégation.

Je souhaite aussi, ici, rendre **hommage à quelques figures de procureurs** sous le parrainage desquels je me place bien volontiers. MM. COUTIN, MIANSONI, PISON, m'ont envoyé leurs signaux amicaux depuis les territoires ultra-marins ou l'IDF.

Mon dernier procureur, François PERAIN, m'a fait l'honneur et l'amitié de venir aujourd'hui depuis la cité des Ducs dans la Cité de la Paix.

M. le procureur, il y aurait tant à dire... j'ai exercé 4 ans sous votre autorité. J'y ai tant appris ! J'y ai tant appris que j'ai l'impression d'avoir pris, en accéléré, 15 ans d'expérience professionnelle.

Vous aimez dire que nous nous connaissons bien M. le Procureur, alors vous savez que je ne ferai pas ici votre panégyrique, ce n'est pas le genre de la maison.

Simplement, je suis retombée il y a peu sur une appréciation vous avez portée de votre main dans mon dossier : vous y avez écrit que j'étais d'humeur toujours égale... Vous qui avez été le témoin privilégié et parfois le déversoir de mes indignations, de mes agacements, de mes peines, de mes petites souffrances du quotidien et de mes grandes émotions professionnelles. Il est drôle de penser que finalement l'impression qu'il vous reste, c'est celle d'un caractère étal. Le plus drôle voyez-vous, c'est

qu'en miroir, je vous vois toujours d'une parfaite constance dans l'humeur.

M. le procureur, vous avez été à mon égard un modèle de bienveillance. Outre que vous m'avez, avec délicatesse, doucement poussée jusqu'ici, vous avez pris en compte les contraintes particulières pour passer les caps difficiles, votre porte est toujours demeurée ouverte. Pour moi comme pour les autres. Et ce quelle qu'ait été la charge, que l'on sentait conséquente, qui pesait sur vos propres épaules.

Vous n'êtes pas **que** bienveillant. Vous êtes également le plateau technique de vos parquetiers, de tous vos parquetiers, auxquels vous apprenez aussi, patiemment, la vision stratégique. Et c'est sans doute le plus grand apprentissage que j'aie fait à vos côtés.

M. le procureur de la République de NANCY, ces années que j'ai passées dans votre équipe au service du TTR ont certes accéléré le processus du vieillissement, mais elles m'ont aussi grandie. Je suis heureuse de pouvoir, depuis une autre place, continuer à partager des espaces et des moments réguliers avec vous.

Enfin, Il est de tradition pour un nouveau chef de juridiction de **dresser le tableau de l'action de son prédécesseur**, si possible élogieux.

Au cas d'espèce l'exercice est singulier pour moi puisque j'en identifie 3. Le bruit s'est répandu qu'il n'y en avait pas ou plus ; pourtant Il n'y a jamais eu de rupture dans la représentation du Ministère public à VERDUN. Parce qu'il y a toujours eu un procureur.

Le premier d'entre eux est absent, il a rejoint ses terres du Pas de Calais à la fin 2020. **Guillaume DUPONT** est depuis 6 mois procureur adjoint au Tribunal de BETHUNE ; je le sais resté très attaché à la Meuse, qui a été pour lui une expérience d'une densité exceptionnelle. Il y a développé des liens forts d'amitiés et laissé le souvenir d'un procureur dévoué, avec lequel il a été facile et agréable de coopérer. Je salue ici son extrême courtoisie à mon égard, lui qui spontanément a mis à ma disposition, et sans aucune réserve, toutes les informations dont je pouvais avoir besoin, et qui a pris de son temps pour échanger avec moi sur les contours de ce poste.

Lui a succédé Naïma MOHRAZ, qui a dû affronter de très vives tensions dans l'organisation d'un parquet qui risquait l'emballement, s'il n'était pas tenu fermement. Très chère Naïma, toute en réserve et humilité, votre ténacité dans l'adversité, jusqu'à l'épuisement, forcent l'admiration.

Ce parquet vous doit beaucoup, à vous et à Jérémy LAPERTOT. Vous partez renforcer l'équipe du parquet de Nancy, où je sais qu'on vous attend avec impatience, avant que peut-être vous ne refassiez une boucle passant par ici, plus tard dans la vie... Vous êtes ici chez vous.

Monsieur le procureur de Bar-le-Duc, vous avez tenu ce poste à VERDUN jusqu'à mon arrivée dans des conditions qui forcent là encore le respect. Pendant plus de trois mois, vous avez été infatigable Procureur de Bar-le-

Duc et Verdun en même temps. En parquetier aguerrri, vous avez porté votre effort sur le cœur du réacteur, la permanence pénale, que vous avez conduite, en bride courte, depuis Bar-le-Duc. J'en profite pour saluer ici les deux magistrates du parquet de BLD sur lesquelles ont reposé aussi une grande partie des efforts consentis : Madeleine LACOIN et Myriam CHARTON ; vous avez là comme moi des collègues d'exception.

Cher Sofian, vous ne vous êtes pas contenté d'expédier les affaires courantes, vous vous êtes emparé de la mission avec toute l'énergie qui est la vôtre. Vous avez été pour VERDUN un procureur agissant : ce que vous avez mis en place pour BLD, vous l'avez pensé aussi pour VERDUN, et pour celui ou celle qui allait vous succéder à la tête de son Parquet ; j'en recueille les fruits aujourd'hui ; je vous en sais infiniment gré.

Je n'ai aucun doute sur notre capacité commune à jeter des ponts entre nos deux Parquets, à harmoniser pour l'avenir les politiques pénales de nos ressorts respectifs, pour présenter à nos partenaires et nos interlocuteurs communs dans les commandements des services d'enquête, des directives et instructions cohérentes. Bref à travailler de concert.

Il serait présomptueux de ma part de prétendre dès aujourd'hui faire un dessin minutieux de **la politique pénale que j'entends mener**, alors même que j'ai accroché ma robe et posé mes codes dans ce tribunal il y a moins d'un mois. Je ne ferai l'injure à personne non plus d'exposer ici les

spécificités du ressort, vous qui dans cette salle les connaissez mieux que moi et y vivez depuis bien plus longtemps.

Néanmoins il me revient de dresser ici à grands traits les lignes de l'action qui sera celle du parquet de VERDUN pour les mois, les années à venir.

J'y ai **l'ambition simple** d'une Justice ancrée dans les réalités.

D'abord, le Ministère public prend toute sa dimension en s'impliquant dans **la prévention de la délinquance**. Il m'apparaît à ce titre indispensable de réinvestir les espaces de dialogues interinstitutionnels : conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, (Mme le sous-préfet, vous savez pouvoir compter sur ma parfaite coopération pour réactiver cette instance et faire qu'elle se réunisse à la rentrée de septembre), Comité local d'Aide aux Victimes, Conseil Départemental d'Accès au Droit ...

Ensuite, l'autorité judiciaire **participe** du contrat social sur le territoire en apportant une **réponse pénale réaliste et de qualité**. Ceci implique de dégager des priorités d'action publique qui ne soient pas seulement indexées sur la gravité désincarnée des faits, mais qui tiennent compte des réalités du territoire, qui prennent appui sur le contexte local.

Cela paraît une évidence mais ça va mieux en le disant, la politique locale d'un parquet n'est pas menée en apesanteur quelquepart dans l'espace, mais connaît plusieurs points d'ancrages.

Elle est arrimée solidement aux orientations données par le Garde des Sceaux et le Procureur général.

Elle est aussi articulée avec les politiques publiques relevant d'autres autorités : les politiques de la Ville, d'aménagement du territoire, de sécurité, la protection de l'enfance et de la famille, l'économie, l'environnement...

Elle se fixe aussi à une politique de juridiction, porteuse de projets.

La politique pénale d'un procureur doit s'emboîter dans ce polygone complexe ; le mien comme les autres. Pour autant, pas de vision programmatique, ma démarche se veut **pragmatique**.

Alors pour parler concrètement et dire les choses simplement, j'avais identifié quelques chantiers avant d'arriver. Je me suis employée à les lancer.

Le 1^{er} d'entre eux réside dans la **Justice dite de proximité**. L'objectif proclamé est de restaurer la confiance des citoyens dans leur justice.

Noble réaffirmation de ce que la Justice participe du pacte social, et en même temps constat consternant qu'il faille la restaurer, comme une œuvre qui a subi des outrages.

Si l'idée, est celle d'une Justice qui ait **du sens**, et **qui irrigue les territoires** ruraux comme les zones urbanisées, alors le parquet de VERDUN sous mon impulsion sera moteur sur cette question. Proximité

temporelle, géographique, causale de la réponse judiciaire : c'est la Justice du quotidien. Concrètement, à la main du Procureur, se trouvent les mesures mises en œuvre par ses délégués : travail non rémunéré ou d'intérêt général ; obligation à réparation des victimes ; obligation à régulariser, remettre en état, confiscation ; et puis les stages : de citoyenneté, de sécurité routière, de responsabilité parentale...

Il se trouve que ce champ ne m'est pas totalement étranger, et nous avons commencé à porter ce projet ; je remercie ici les autorités civiles et militaires, en qui j'ai trouvé immédiatement un écho favorable, notamment les commandants à la fois du groupement et de la Cie de Verdun, ainsi que M. le Maire de Verdun ; leurs propositions de coopération ont permis que nos DPR officient dès la semaine prochaine ailleurs que dans l'enceinte du TJ, en des points du ressort stratégiquement pertinents (au Nord et à l'Est : MONTMEDY, ETAIN, bientôt CLERMONT en ARGONNE) ; il reste à investir le sud meusien. Pour les mineurs . n'y voir là aucune velléité d'annexion ni même d'extension ; juste une demande d'asile pour notre Délégué du procureur dans le Tribunal à BLD. Le Juge des enfants y tient déjà des audiences foraines en assistance éducative ; le parquet par son délégué l'y rejoindra sûrement bientôt.

Le 2^{ème} chantier est un ouvrage d'art.

Le train de la réforme de la Justice des mineurs entre en gare dès septembre. Il faut prévoir la structure, construire le pont pour l'accueillir.

Le TJ Verdun a compétence départementale pour les mineurs c'est dire si le sujet est important. Or il y a en Meuse présence d'une population jeune, essentiellement concentrée sur les agglomérations où se trouvent les établissements d'enseignement secondaire, et les passages à l'acte propres aux mineurs qui l'accompagnent (dégradations multiples, petits vols, nuisances sonores dues aux engins motorisés, formes nouvelles de délinquance type cyber harcèlement). Le procureur n'est évidemment pas à la manœuvre tout seul, et ce d'autant que la référente mineurs actuelle au parquet nous quitte, et avec elle son expertise. Les aspects organisationnels complexes induits par cette réforme ont été pensés en amont, avec vous Mme MOHRAZ, sous l'impulsion d'un duo de Juges-ingénieurs, nos deux Juges des enfants, et de ce fait il m'a presque suffi de monter dans un wagon et admirer le paysage.

Sur le fond et le contenu du travail avec les mineurs, les acteurs de la Protection judiciaire de la jeunesse que j'ai rencontrés, par la qualité des dispositifs élaborés, m'ont tout à fait tranquilisée. En m'appuyant sur leur compétence, je ne devrais pas trop peiner à définir une politique pénale qui ait du sens.

Un troisième chantier identifié de tous, est la prise en compte des situations de **violences intra-familiales**, avec une typicité particulière sur le ressort, de familles isolées géographiquement et socialement, et en grande précarité économique. Le procureur que je quitte, François PERAIN, m'avait fait l'honneur de me confier le traitement de ses

situations dans son parquet. Il se trouve donc que ce champ ne m'est pas tout à fait inconnu non plus. J'ai même une idée assez précise de la politique à mener (qui n'a rien d'original ni de périlleux, compte tenu de la forte exposition que connaît le phénomène en ce moment) :

- Priorisation absolue de ces situations qui relèvent quasi toujours de la gestion de crise ;
- Protection de la victime en urgence ;
- déferement systématique et éloignement du conjoint identifié comme violent ;
- puis travail de responsabilisation et de prévention des situations de violences.

Sur cette thématique également, j'ai trouvé une **convergence de points de vue réelle et sécurisante**.

A l'interne, M. le président, vous aviez pris les choses en main avant mon arrivée en positionnant notre chargée de mission commune sur cette thématique, et vous avez été tout à fait réceptif à la création d'un circuit court pour l'audiencement de ces affaires, ce que nous avons initié.

Mme le sous-préfet, vous avez d'emblée posé le sujet sur la table lors de notre rencontre et nous avons déjà évoqué ensemble la problématique de l'éloignement du conjoint violent en l'absence de ressources pour la rendre efficiente.

M le commandant de compagnie, M. le directeur de la sécurité publique, vous avez immédiatement confirmé qu'en miroir de la nôtre cette préoccupation était aussi la vôtre, et que vous étiez vous aussi en alerte de

niveau 1. Les quelques permanences que j'ai assurées m'ont d'ailleurs permis de le vérifier. Notre vigilance est donc partagée, les socles sont communs, le traitement de fond va donc pouvoir être engagé.

Enfin un dernier chantier s'est fait jour, il s'agit de la **lutte contre les stupéfiants** : trafics et usage, qui gangrènent ce territoire, singulièrement l'héroïne, ce fléau absolu : et ce, dans VERDUN comme dans la large ceinture verte qui l'entoure. On ne prend d'ailleurs la réelle mesure de la contagion que sur place : à peine arrivée, à la lueur d'une mort violente inaugurale, qui nous a valu M. le DDSP un déplacement conjoint et quelques heures passées *in situ*, j'ai réalisé à quel point la nécrose avait pris, rongé les tissus jusqu'au cœur de la ville. Rien à inventer pour combattre le chancre.

Rien à inventer mais beaucoup à faire :

- fermeté et immédiateté de la réponse pénale aux trafics, c'est évident ;
- Quant aux consommateurs, il y a nécessité d'apporter une réponse pénale incluant un accompagnement global (travail thérapeutique, étayage psychologique, insertion par l'économie).

En contrepoint, belle surprise, je découvre que le maillage associatif est fort, vivant, qu'un dispositif d'accompagnement renforcé a déjà été pensé (AIR), mis en sommeil ces derniers mois, que sans doute il faudra avec la structure partenaire redynamiser. Tout comme je souhaite pouvoir profiter de la présence d'un Centre Hospitalier conséquent et performant pour engager avec le secteur médical un travail sur l'injonction

thérapeutique. Avec les outils et la volonté, sur ce sujet aussi, l'action du parquet de Verdun devrait pouvoir rapidement prendre une dimension à la hauteur de l'enjeu.

Mesdames messieurs, vous l'aurez compris, j'ai la conviction que c'est ensemble que nous porterons pour le ressort du tribunal judiciaire de VERDUN, le projet d'une justice lisible, restaurée dans son image, efficace dans son action.

Enfin, permettez que j'aie un mot pour mon petit bout de famille présente. Ironie de l'histoire, pour notre fratrie aux origines méridionales, nous voilà tous les trois dans nos robes noires juchés sur les marches Lorraines. Avec ou sans simarre, fragment de la grande famille judiciaire. Nous avons été un court temps bien alignés de Thionville à Epinal en passant par Nancy ; pas de brisure nette de la ligne par ma nomination à VERDUN, je préfère penser qu'elle forme désormais une jolie courbure. Nous voilà aux postes frontières du Nord et de l'Est.

Monsieur le président, je n'ai pas d'autres réquisitions.